Le confréries religieuses dans l'ancienne Russie

Autor(en): **Parkoff, M. A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 19

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-403390

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES CONFRÉRIES RELIGIEUSES
DANS L'ANCIENNE RUSSIE

d'après M. A. Papkoff [1]).

(1620-1632.)

Les patriarches orientaux, comprenant l'immense importance des confréries religieuses pour la défense de l'orthodoxie contre les attaques de Rome, leur accordaient entre autres le droit de relever directement du patriarcat (droit de stauropigie). Ainsi, le patriarche de Jérusalem, Théophane, à son retour de Moscou, où il avait pris part au sacre de Philarète [2]) comme patriarche de Russie (1620), donna une patente (grammota) à la confrérie de Kiew en la déclarant « stavropigiale ». Les Cosaques, désireux de prouver leur attachement à l'Eglise orthodoxe, entouraient, dit la chronique, le patriarche « comme les abeilles entourent leur reine », « garantissaient leur saint-père et leur pasteur comme des brebis douées de parole gardent le leur contre les loups cruels. »

Théophane n'oublia non plus ni la confrérie de Lvov, dont il confirma les droits de stauropigie, ni celle de Vilna (du St-Esprit), dont il confirma le règlement, ni d'autres confréries de moindre importance.

Un acte de la plus grande portée pour toute l'Eglise orthodoxe fut la consécration d'un métropolitain et de plusieurs évêques dans les diocèses vacants. C'était de la part du pa-

---

[1]) Voir la *Revue*, 1897, n° 17, p. 124-131.

[2]) Philarète était père de Michel, premier tsar de la maison Romanoff. (*Note du traducteur.*)

triarche un acte très risqué en face de l'opposition que lui faisait le gouvernement de la République polonaise [1]; mais en Petite Russie, la lutte contre Rome était plus facile pour l'Eglise orthodoxe, qui s'appuyait sur une force armée redoutable (les Cosaques). Plus tard, la Petite Russie mit ses destinées entre les mains d'un grand homme de guerre (Dieudonné Khmelnitzky), et elle finit par secouer le joug jésuitico-polonais. A l'époque dont nous parlons, c'était le hetman Sagaydatchny qui était à la tête des Cosaques. Les adieux du patriarche avec ces derniers furent touchants. Arrivé à la frontière, escorté par des milliers de Cosaques, il les exhorta à rester fidèles à leur foi et à la défendre. Quelques années auparavant, les Cosaques (de concert avec les troupes polonaises) avaient fait la guerre à leurs coreligionnaires orthodoxes de Moscou. Ils dirent au patriarche qu'ils regrettaient cet acte et, s'agenouillant devant lui, reçurent son pardon avec l'injonction de ne plus combattre leurs coreligionnaires de la Grande Russie [2].

Le rétablissement de la hiérarchie orthodoxe fut salué par tous les Russes soumis à la Pologne comme un grand bonheur, comme une garantie pour l'avenir. Mais leur joie fut de courte durée. Les catholiques-romains et les Uniates mirent sur pied toutes leurs forces; ils firent tant et si bien que le rétablissement de la hiérarchie orthodoxe fut déclaré un acte de trahison; les évêques furent poursuivis et les persécutions recommencèrent de plus belle.

Le gouvernement polonais, craignant les Cosaques, n'osa pas trop s'attaquer à la confrérie de Kiew, mais Vilna eut beaucoup à souffrir et vit son joug s'appesantir. La semaine sainte, en 1621, fut surtout terrible; on arrêtait les orthodoxes les plus en vue, on les incarcérait, on les mettait à la question. On s'empara non seulement de tous les capitaux des corporations, mais encore des documents qui leur garantissaient

---

[1]) Il faut dire à la louange de certains rois polonais, qu'ils étaient moins fanatiques que les membres des diètes et du Sénat. Ainsi Ladislas, en réponse aux députés orthodoxes des pays cosaques, qui se plaignaient des persécutions dont ils étaient l'objet de la part du gouvernement tombé entre les mains des jésuites et des Juifs, leur dit brièvement: « Eh! n'avez-vous donc plus de sabres à vos côtés? » *(Note du traducteur.)*

[2]) En 1654 eut lieu la fameuse diète de Pereyaslavl, où le pays des Cosaques (Petite Russie) déclara son union avec la Grande Russie moscovite, le Tsarat.

leurs droits et leurs privilèges. Ceux des orthodoxes qui ne les donnaient pas volontairement, étaient soumis à la torture.

Ces poursuites furent l'origine de toute une littérature apologétique de la part des orthodoxes qui, ne trouvant plus aucune défense de leurs droits dans les tribunaux, en appelèrent à la publicité, sans grand résultat, il est vrai; cependant, leurs écrits servaient la bonne cause en ce qu'ils raffermissaient les orthodoxes dans leur foi. Parmi ces ouvrages apologétiques, il faut surtout citer la »Palinodie» de Zacharie Kopystensky, grand philologue et savant théologien. Cet ouvrage peut servir de preuve de la haute instruction qu'on recevait dans les écoles organisées par les soins de nos confréries. L'auteur, outre ses grandes connaissances en grec et en latin, fait preuve d'une remarquable érudition théologique; il indique une masse de falsifications dans les textes des Pères de l'Eglise et des saints canons, contenues dans les ouvrages de ses adversaires; il prouve surabondamment que le schisme dans l'Eglise universelle a été amené par les prétentions du pape à une primauté tout autre que celle que lui avait octroyée l'Eglise; il prouve que cette primauté réduisait à néant la liberté religieuse à laquelle sont appelés tous les chrétiens. La foi, dit Kopystensky, est le bien souverain de l'âme sur cette terre; le créateur la met à la portée de tous les hommes. C'est par la foi que nous arrivons à comprendre les lois suprêmes du monde immatériel, de l'esprit, et que nous pouvons entrevoir les mystères de l'avenir; c'est elle, enfin, qui nous donne la possibilité de nous élever au-dessus des souffrances que nous ménage notre vie terrestre. Pouvons-nous ne pas la défendre contre ceux qui veulent nous l'arracher?

Mais si à Kiew, en Petite Russie, les affaires prenaient une tournure plus heureuse, dans la Russie occidentale la position devenait désastreuse. En 1623, la populace de Vitebsk, poussée à bout par les violences de l'évêque Josaphat Kountzéwitch, le tua. Cette mort fut suivie de terribles représailles. Le pape Urbain VIII, dans sa lettre du 10 février 1624 au roi, lui donnait les conseils les plus inhumains: «Maudit», disait le Saint-Père, «maudit sera celui qui retiendra son glaive et l'empêchera de verser le sang.» Et en même temps il demandait au roi la suppression des confréries.

L'évêque uniate Routsky profita des troubles de Vitebsk pour perdre la confrérie de Vilna, qu'il accusait d'y avoir pris part. La position des orthodoxes devenait intolérable; ce furent, cette fois encore, les confréries de la Petite Russie qui vinrent au secours de leurs frères opprimés. L'illustre hetman des Cosaques, Sagaydatchny, profitant de la haute position qu'il occupait auprès du roi, grâce à la part glorieuse qu'il avait prise à la victoire gagnée sur les Turcs (près de Khotim), écrivait au roi en faveur des confréries et les aidait personnellement. De toutes parts, les orthodoxes, de Lvov, de Vilna, de Mohilew, etc., s'adressaient à lui, en le suppliant de les protéger contre l'ennemi commun et de sauver les confréries.

Le métropolitain de Kiew, Job Boretzky, secondait le hetman dans ses efforts; il tâchait aussi de trouver un appui à Moscou, chez le tsar Michel et, plus tard, chez son fils, le tsar Théodore, qui recevaient avec bienveillance les plaintes de leurs coreligionnaires [1]), autant que le leur permettait l'état de la Russie, qui se relevait à peine de ses désastres, car au commencement du XVIIe siècle elle se trouvait à deux doigts de sa perte, ayant à combattre en même temps la Pologne et la Suède, l'une et l'autre très puissantes à cette époque.

Parmi les mesures prises par Job au concile qu'il convoqua à Kiew pour raffermir et réorganiser l'Eglise orthodoxe dans la Petite Russie, il faut citer en première ligne les soins qu'il prit pour développer, autant que faire se pouvait, les confréries religieuses, les écoles et la presse. Le concile de Kiew décréta que cette presse « qui démasquait si bien les erreurs des Latins, en s'appuyant sur la raison, en esprit et sans médisance », devait continuer à défendre l'orthodoxie. Le concile exhorta les ecclésiastiques, grands et petits, « à donner l'exemple d'une vie chaste et sainte, à supporter les persécutions et la mort même pour leur foi, à préparer leurs ouailles à marcher dans la même voie, en établissant entre pasteurs et brebis des rapports basés sur une confiance et un amour mutuels. » Le métropolitain, qui s'appliquait à soutenir les confréries, était en rapports constants avec leurs repré-

---

[1]) Les Polonais capables de s'élever au-dessus de l'idée jésuitique prévoyaient le danger des persécutions religieuses. Le grand-chancelier Zamoyski, homme d'Etat et homme de guerre, prédisait la perte de la Pologne, si on ne changeait pas la politique; sa voix resta sans écho et la Pologne succomba. *(Note du traducteur.)*

sentants, surtout avec ceux des confréries de Lvov et de Vilna. Il convoqua souvent des conciles locaux, auxquels il appelait toujours les représentants des confréries religieuses, ainsi que des laïques, ce qui établissait une entente, un lien indissoluble entre le clergé et ses ouailles.

En dehors des questions spécialement religieuses et ecclésiastiques, relatives à leurs affaires intérieures, les confréries envoyaient souvent des députés aux diètes et diétines du royaume. Ces députés étaient chargés de défendre devant le gouvernement les droits de la religion orthodoxe et de la nationalité russe. Ces expéditions, surtout celles qui allaient à Varsovie, exigeaient des dépenses considérables; mais les confréries étaient prêtes à tous les sacrifices pour sauver leur religion et leur nationalité.

Malgré toutes les persécutions imaginables, les confréries continuaient à lutter, surtout dans la sphère littéraire; la typographie de la confrérie de Vilna rendait, sous ce rapport, des services importants. Elle éditait, outre de nombreux ouvrages polémiques, des manuels et des livres philologiques, des livres de prières et aussi le Nouveau Testament; leurs écoles prospéraient et possédaient de riches bibliothèques. Tout cela provoquait la haine des Uniates et des Latins, qui se livraient à tous les excès possibles pour détruire ce que faisaient les orthodoxes. La confrérie de Lvov tâchait de ne pas se laisser distancer par ses sœurs. Celle de Kiew prospérait; non seulement toute la noblesse du pays, mais encore la majeure partie des Cosaques Zaporogues était inscrite parmi ses membres. De temps en temps, les confréries parvenaient à obtenir du roi la sanction de leurs privilèges (1629), mais les Polonais et les Uniates les faisaient bientôt révoquer ou les enlevaient de vive force.

Les statuts qui réglaient la vie intérieure des confréries étaient stricts et détaillés. Citons quelques-unes des règles que devaient observer les membres. L'une des fonctions les plus importantes de la confrérie était l'élection du prêtre présidant la confrérie; on apportait le plus grand soin à ce qu'il fût digne de ce poste, prêt à tous les sacrifices pour servir sa religion; il devait, en outre, servir d'exemple à tous les frères «dans la voie du salut».

L'entrée dans la confrérie se faisait sur une simple demande d'admission présentée au prêtre de la confrérie, demande dans laquelle on disait qu'on était prêt à se soumettre aux règles de la confrérie; on baisait la croix que présentait le prêtre, on donnait la main aux frères et on devenait membre de la confrérie, après avoir toutefois versé six « gros » (groschen). Excepté ce versement d'entrée, on payait mensuellement quatre monnaies « blanches » (argent).

Les rapports les plus amicaux et les plus fraternels existaient entre les membres de la confrérie; toute infraction aux devoirs d'estime et de respect mutuels était discutée par les frères et, s'il y avait lieu, punie; le coupable devait faire, dans tous les cas, ses excuses. L'assemblée des membres avait une juridiction étendue sur la vie privée des frères. Si l'un d'eux oubliait ses obligations, s'il menait un genre de vie peu conforme aux règles, aux devoirs d'un chrétien, ses frères le sermonnaient avec calme et amour; si cela ne suffisait pas, on en référait au prêtre, qui infligeait une punition selon les usages; si le délinquant ne s'amendait pas, le prêtre le dénonçait à l'assemblée, et les frères cessaient leurs rapports avec lui jusqu'à ce qu'il eût fait amende honorable et qu'il se fût soumis.

Les services divins étaient, comme on le pense bien, fréquents et suivis.

Les confréries apportaient leurs plus grands soins à la construction d'églises, d'écoles et (dans les grands centres) à l'organisation de typographies. Le choix du directeur de l'école se faisait avec une sévérité et une attention toutes particulières; le règlement des confréries exigeait qu'il fût un exemple de moralité et qu'il menât une vie toute chrétienne. Il devait aimer également tous ses élèves, sans faire la moindre différence entre les riches ou les nobles et les pauvres ou les humbles; tous avaient des droits identiques à ses soins. Les élèves devaient aussi suivre avec constance les services divins. On communiait souvent (au moins pendant les quatre carêmes annuels). La discipline s'étendait, autant que possible, à la vie de famille; ainsi les membres de la famille devaient aider les enfants à préparer leurs leçons, etc. Cette forte discipline n'était imposée qu'à ceux qui s'y soumettaient volontairement; les élèves des écoles, avant d'être admis définitivement, pas-

saient plusieurs jours de noviciat à titre d'essai; si la discipline leur paraissait trop rude, ils n'entraient pas à l'école. L'égalité la plus complète régnait parmi les élèves.

Les cours suivis à l'école étaient consacrés surtout à l'étude des lettres et de la théologie; entre eux, les élèves devaient parler principalement en grec et en slavon; ils devaient s'entr'aider dans la préparation de leurs leçons. Le cours complet comprenait généralement la grammaire, le rituel de l'Eglise, le chant, la dialectique, la rhétorique, de plus une étude spéciale de l'Ecriture sainte, des Pères de l'Eglise, des philosophes et des poètes (voir le règlement de la confrérie de Loutzk).

Un des résultats les plus intéressants de la vie des confréries était la fondation de confréries de jeunes gens [1]), comme annexes ou filiales des confréries ordinaires. Ces jeunes confréries étaient dirigées par le prêtre et par deux membres de la grande confrérie. De nombreux documents du XVIIe siècle se rapportent à la vie et à l'activité de ces jeunes confréries, dont les statuts étaient parfois approuvés par les patriarches; elles s'organisaient non seulement dans la Russie occidentale, mais encore en Galicie et dans la Pologne même, par exemple à Zamostié (Zamosć).

Ces confréries de jeunes gens jouissaient de la plus grande bienveillance de la part des autorités ecclésiastiques, qui voyaient en elles une espèce de réserve pour les confréries des adultes, une garantie de leur existence ultérieure. Dans les chartes qu'accordaient les évêques aux confréries de jeunes gens, se manifestait un esprit profondément chrétien. Ainsi, le métropolitain de Kiew, en confirmant les statuts de la jeune confrérie de Loutsk (1632), s'exprima ainsi: « Si le Tout-Puissant vous aide à faire quelque bien, veillez, avant tout, à ce que l'esprit de fierté et de vanité ne s'empare pas de votre âme; écartez soigneusement tout sentiment de haine et de rancune; oubliez les offenses. Que l'esprit de soumission, d'humilité, d'obéissance, règne dans vos rapports avec vos parents et vos anciens... Dans vos réunions, vous devez éviter tout sujet de scandale, toute action déplacée. Vous devez

[1]) Actuellement, en Occident, il y a aussi de ces « Unions, Vereine » de jeunes gens, qui ont une si bonne influence sur la génération nouvelle. — *(Note du traducteur.)*

vous appliquer à l'étude et à la méditation des écrits qui ont rapport à la religion et à la science. Donnez tous vos soins à maintenir votre école; occupez-vous de bienfaisance, dans votre milieu surtout; aimez votre doctrine orthodoxe, observez le rite, gardez-vous des enseignements hérétiques, menez une vie pure et sans tache, cultivez l'amour de votre prochain... Tout cela servira à la glorification du Seigneur et à votre salut. »

Nous arrivons maintenant à la glorieuse époque de Pierre Mogila, qui, plus que tout autre hiérarque de cette époque, comprenait l'importance des confréries religieuses dans la lutte qu'avait à soutenir l'Eglise orthodoxe contre les représentants de l'union avec Rome.

Un Orthodoxe.

(A continuer.)